

CAZABIEILLE Georges - OS. MARSILLON

AE 148

AE 145

Ces parcelles actuellement constructible en carte communale. Nous souhaitons quelle reste constructible en PLU et en particulier la AE 148.

Pour un projet de construction pour un de nos petit fils.

CAZABIEILLE Georges - PARBAYSE B527

Nous nous étonnons que les parcelles B633 - B639 et suivant soit construit alors qu'ils sont non constructible

ZONE A

Je me demande pourquoi je ne pourrais pas récupérer les 3 lots que j'ai eu auparavant dans le prolongement du B 552 déjà construite

LA GOUARDETTE Lisette - LAGOR AH 107 (M)

Je suis satisfaite de constater que ces parcelles demeurent constructibles en espérant qu'il n'y ait pas de changement (Actuellement CLH nov. 2024 accepté).

ADAM Frankie - LAGOR - PARCELLE A928

Demande un lot constructible sur la parcelle, ne pouvant construire sur l'accès. Le lot devra comporter une maison de 100 m² avec son assainissement.

PARRIEUS Félix - LAGOR - Parcelles AH 153-154-156

Souhaite que ces trois parcelles restent en agricole. Je suis agriculteur et j'ai des moyers sur la parcelle AH 153 notamment. (et AH 154). Bien évidemment que la parcelle AH 156 conserve sa zone constructible en bordure de la route ayant tous les réseaux.